



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E22017

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2026

ÉDITÉ LE 29/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 06/05/2024
6 000

Raison sociale : MISIR FACADES
Sigle : SBM
2 RUE GRANIT
ZA DU ROCHER
38780 ESTRABLIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE B 479 338 337

Téléphone : 06 84 61 36 39
Portable : 06 84 61 36 39

Fax :

Siret : 479 338 337 00039

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8105664-001-

Site Internet : www.misirfacades.com
E-mail : ahmetmisir@hotmail.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75575466

Responsabilité légale :
MISIR SINAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / FACADES MISIR GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75575466

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/10/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/10/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/10/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	27/06/2023
o Isolation des combles perdus	01/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.